



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 11 janvier 2018

LRAR 1A 147 109 2025 1

Monsieur le Préfet des Landes  
Rue Victor Hugo  
40021 MONT DE MARSAN Cedex

**Objet : demande du retrait de l'arrêté accordant le permis de construire N° PC 04019716C0004 en date du 15 novembre 2017 – Recours gracieux**

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous prier de reconsidérer l'opportunité de la délivrance de l'arrêté accordant le permis de construire N° PC 04019716C0004 en date du 15 novembre 2017 à la société SARL LES PLATANES ENERGIES afin d'édifier un parc photovoltaïque au sol sur la commune d'Arenosse.

Le point "*Vu l'arrêté préfectoral N°2012-121 en date du 23/01/2012 autorisant le défrichement*", ne pouvant être respecté vu que cet arrêté n°2012-121, n'ayant pas été prorogé et le défrichement n'ayant pas été réalisé avant le 23/01/2017, cet arrêté n'a plus de validité en date du 24 janvier 2017. En conséquence, il n'est en aucun cas valable jusqu'au 15/11/2019.

Le transfert de l'autorisation de défrichement nécessaire du fait du changement du pétitionnaire n'a pas été réalisé et ne peut plus être réalisé l'arrêté 2012-121 n'étant plus valide

**L'autorisation de défrichement est une formalité nécessaire avant toute délivrance d'autorisation de permis de construire pour les parcs photovoltaïques. Ce pré requis n'est pas respecté, il en découle que l'arrêté N° PC 04019716C0004 est illégal et doit être retiré.**

Les communes n'ayant pas leurs parcelles soumises au régime forestier, tel est le cas d'Arenosse, ne devraient pas obtenir de nouvelle autorisation de défrichement.

En vous remerciant de l'attention que vous apporterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
+33 5 58 73 14 53  
[georges.cingal@wanadoo.fr](mailto:georges.cingal@wanadoo.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>

**Copies à:**

**- M le Préfet des Landes, M. Le Maire d'Arenosse et M. Pierre Girard**